 **Déclaration préalable au CTSD du mardi 6 novembre 2018**

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

S’il n’est jamais trop tard pour faire un bilan de rentrée, cette dernière est déjà loin derrière nous. Depuis deux mois, les nouvelles annonces ministérielles, dans le droit fil de toutes celles qui ont émaillées la prise de fonction de M. BLANQUER au 110 rue de Grenelle, ont continué d’enlever tout crédit à celui qui s’affiche comme porteur de l’Ecole de la confiance.

Ce gouvernement fait le choix de rompre avec l’investissement par et dans l’Education. Ce ne sont pas les annonces fracassantes de notre ministre sur les 850 millions supplémentaires alloués au budget de l’Education nationale qui occulteront la vérité du terrain. L’Unsa Education condamne les choix opérés, les options de ventilation et les conséquences qu’ils auront sur les conditions de travail des personnels et de réussite de tous les élèves.

Pour la rentrée prochaine, les suppressions de postes dans l’Education nationale représenteront 40% des 4 500 emplois supprimés dans la Fonction publique d’Etat. La répartition fait mine d’épargner le primaire en fléchant 1800 postes. Les écoles hors éducation prioritaire, cette année encore, sont un peu plus impactées par les effets collatéraux des dédoublements qui nécessitent un redéploiement des enseignants. Après le recours aux heures supplémentaires imposées aux collèges et aux lycées, c’est la multiplication des contrats de courte et de moyenne durée qui préfigure la fin de la fonction publique de statut et l’incitation à démissionner qui donnent le cap de ce gouvernement.

L’Unsa Education dénonce également les 400 suppressions de postes administratifs dans un contexte de réorganisation territoriale déjà très inquiétant.

Quant à la méthode, elle n’en est pas moins méprisable : profiter d’une annonce qui ne peut que satisfaire l’opinion publique et y compris notre fédération, à savoir la scolarisation obligatoire dès 3 ans, pour l’assortir d’un train de mesures nettement moins positives, est juste scandaleux !

C’est pour ces raisons que l’Unsa Education, aux côtés de la FSU et du SGEN-CFDT, appelle les personnels à se mettre en grève lundi 12 novembre.

D’autre part, cette rentrée 2018 a été marquée par de nouvelles évaluations en CP et CE1. Dans notre département comme au plan national, au-delà des finalités sur lesquelles nous pourrions débattre longuement, force est de constater que les conditions techniques et le cadre contraignant ont généré une charge de travail démesurée et une anxiété chez les élèves les plus en difficulté. Le SE-Unsa se félicite d’avoir négocié pour les personnels une compensation horaire sur les APC. Mais cette dernière n’est pas une fin en soi et surtout, elle n’occulte pas les nombreux problèmes : lenteur des serveurs, obligation de saisie tard le soir pour y remédier, déconnexions intempestives…

Par ailleurs, cette année encore, l’inclusion des élèves orientés en classe d’ULIS n’est pas prise en compte. Des écoles et des collèges doivent réaliser l’inclusion de leurs élèves dans des classes où les effectifs sont déjà pléthoriques. Quant aux lycées pro, le constat d’effectifs transmis avant séance ne reflète pas la réalité. En effet, tous les élèves relevant du dispositif ULIS, ayant été affectés par Afelnet mais inclus intégralement dans des classes dites ordinaires, ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des élèves à besoins particuliers. Notre fédération porte l’ambition d’une école inclusive qui a besoin de mesures concrètes construites sincèrement avec l’ensemble des acteurs. Jusqu’ici cela n’a pas été le cas. Notre fédération ne cesse d’interpeler les ministères concernés, les administrations locales pour que les contrats d’accompagnants soient renouvelés, les formations dûes assurées, les horaires respectés, les cadres de travail identifiés et appliqués, et attire l’attention sur la situation des jeunes déstabilisés par les ruptures de personnels.

Enfin, la confiance des personnels ne pourra se gagner qu’au prix d’une reconnaissance réelle et de conditions d’exercices satisfaisantes. Au niveau du département, l’Unsa Education souhaite alerter les services académiques sur une consigne donnée aux circonscriptions de refuser les autorisations d’absences aux professeurs d’écoles, sur les enveloppes de frais de déplacements bloquées pour des frais datant de décembre 2017 ainsi que sur les enveloppes de frais kilométriques des personnels itinérants. Notre fédération souhaiterait un groupe de travail pour discuter de ce dernier point afin de clarifier les missions et les besoins en toute équité et transparence.

A un mois de renouveler les représentants des personnels, même si dans notre académie le chantier des élections professionnelles a été traité avec du retard par rapport à d’autres, et malgré de nombreux freins au niveau de la communication institutionnelle, notre fédération réaffirme son engagement pour tous les professionnels de l’Education, enseignants ou non et pour un service public de qualité au profit de tous les élèves, et encore une fois, des plus fragiles.

Pour l’Unsa Education

Christophe NOWACZECK Elodie DARZACQ Mathilde GAILLARD Sophie MERCADAL